



L'Ecole Doctorale instruit votre demande d'inscription ou de réinscription en Doctorat. La scolarité administrative réalise votre inscription à l'Université.			
Quelle pièce ?	Quand ?	Pour qui ?	Check
Curriculum vitae	A l'inscription en 1 ^{ère} année	Ecole doctorale	
Lettre de motivation	A l'inscription en 1 ^{ère} année	Ecole doctorale	
Formulaire de candidature au sein de l'ED	A l'inscription en 1 ^{ère} année	Ecole doctorale	
Relevé des notes de master	A l'inscription en 1 ^{ère} année	Ecole doctorale	
Demande de dispense de master (si vous avez obtenu un diplôme hors pays adhérent du processus de Bologne ¹)	A l'inscription en 1 ^{ère} année	Ecole doctorale	
Attestation de prise de connaissance de <ul style="list-style-type: none"> • la charte du doctorat • la charte de propriété intellectuelle • la charte anti-plagiat • la charte de dépôt et diffusion électronique des thèses • la charte de signature des publications scientifiques • la charte de déontologie des métiers de la recherche 	A l'inscription en 1 ^{ère} année	Ecole doctorale	
Convention individuelle de formation	A l'inscription en 1 ^{ère} année	Ecole doctorale	
Formulaire RGPD	A l'inscription en 1 ^{ère} année	Ecole doctorale	
Attestation de demande de financement ou contrat de travail	Chaque année	Ecole doctorale	
Avis du comité de suivi individuel	Chaque année	Ecole doctorale	
Avis du conseil de l'école doctorale	A partir de la 4 ^{ème} année d'inscription	Ecole doctorale	
Avis de la commission recherche	A partir de la 5 ^{ème} année d'inscription	Ecole doctorale	
CVEC	Chaque année	Ecole Doctorale et scolarité administrative	
Autorisation d'inscription en Doctorat signée par le Directeur de l'ED	Chaque année	Scolarité administrative	
Attestation d'assurance responsabilité civile	Chaque année	Scolarité administrative	
Carte d'étudiant de l'année universitaire précédente	Chaque année	Scolarité administrative	

¹ https://ec.europa.eu/education/policies/higher-education/bologna-process-and-european-higher-education-area_fr